



**Maison des syndicats - 92 Place de la Caserne Bosquet -
BP 217 - 40 004 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél 05 58 46 23 23 fax. 05 58 06 46 58
mail : udfo40@force-ouvriere.fr**

Mont de Marsan, le 18mars 2020

A

Madame le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan

Objet : manque de matériel de protection pour les personnels des hôpitaux et de l'Education Nationale.

Madame la Préfète des Landes,

Le Groupement départemental des Services Publics et de la Santé FO des Landes et la Fédération de l'Enseignement FO des Landes vous alertent sur les conséquences de l'épidémie de COVID-19 et sur le manque de mesures prises par les services de l'Etat concernant la protection des personnels confrontés à cette épidémie.

Dans les hôpitaux, même si à cette heure les personnels peuvent encore être fournis en matériel de protection (masques, gel hydro-alcoolique, gants), il y a fort à parier que cela ne sera plus le cas d'ici une quinzaine de jours, y compris dans les services de soins, où justement, d'après nos informations, l'épidémie frappera de plein fouet notre département.

De plus, plusieurs de nos collègues des services concernés nous disent qu'au vu de l'épidémie à venir il n'y aura pas suffisamment de lits de réanimation, de lits de soins intensifs pour tous les malades !

Madame la Préfète, avez-vous prévu un plan d'aménagement de chambres supplémentaires avec oxygène, respirateurs... ?

Dans les établissements scolaires (écoles et collèges), il est demandé aux enseignants volontaires d'accueillir les enfants de soignants et des personnels paramédicaux. Les services académiques nous confirment qu'aucun matériel de protection (ni masques, ni gants, ni gels hydro-alcooliques) ne peut être mis à disposition de ces personnels, qui sont exposés à des enfants plus susceptibles que les autres de transmettre le virus, étant donné la profession de leurs parents !!!

Pourtant, les personnels hospitaliers, les personnels de l'Education Nationale ont pu constater avec effarement lors du 1^{er} tour des élections municipales, que nombre d'assesseurs étaient munis de masques de protection. Pourtant, ils ont constaté de la même manière, lors de la soirée électorale, que nombre de journalistes et de personnalités

politiques étaient eux aussi munis de masques de protection. Bien sûr tant mieux pour eux ! Mais comment comprendre qu'il n'y en ait pas assez pour les personnels soignants, techniciens et administratifs des hôpitaux et ceux de l'Education Nationale, dont les volontaires prennent en charge les enfants des personnels hospitaliers et paramédicaux ?

Madame la Préfète, Les directeurs des établissements interpellés par nous déclarent : « *Nous n'aurons pas assez de masques* ».

Aussi, pouvez-vous nous dire Madame la Préfète quelle usine avez-vous réquisitionnée pour qu'elle assure la production des masques nécessaires ? A quel moment ceux-ci seront-ils disponibles ?

Même question pour les respirateurs, qui, au vu de l'épidémie prévue par vos services, seront très largement en nombre insuffisant pour tous les malades ? Et là aussi, à quel moment avez-vous prévu de les livrer ?

Et qu'en est-il dans les EHPAD, où là également aucun moyen de protection ne sera disponible d'ici peu de temps ?

Madame la Préfète des Landes nous nous permettons d'insister sur ces questions, éminemment légitimes et urgentes. Encore une fois les personnels vont faire face mais pas sans le matériel adéquat !

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Madame la Préfète des Landes, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain ARRIUBERGE pour le Groupement Départemental des Landes,
syndicatgd40@gmail.com / Tél. 06 59 22 48 48

Marc GUYON pour la Fédération de l'Enseignement FO des Landes
fnecfp.fo40@free.fr / Tél. 06 52 66 61 83

Copie à Monsieur l'IA-DASEN des Landes

Copie à Monsieur le Directeur de la délégation départementale des Landes de l'ARS d'Aquitaine